

Modification n° 03.52 : Commune de COURT-SAINT-ETIENNE - Rue de Faux

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 08/12/2023

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : DYLE-GETTE – 16/24

Commune : COURT-SAINT-ETIENNE

OAA : in BW

Numéro de modification (Code SPGE) : 03.52

Intitulé : Modification n° 03.52 : Commune de COURT-SAINT-ETIENNE - Rue de Faux

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification porte sur la rue de Faux, sur le territoire communal de Court-Saint-Etienne, actuellement reprise en régime d'assainissement autonome. Vu l'existence du réseau d'égouttage et étant donné que les eaux usées de cette zone sont collectées pour être traitées à la station d'épuration existante de Sart-Messires-Guillaume, il est proposé d'orienter la zone concernée en régime d'assainissement collectif. Il s'agit d'une régularisation administrative d'une situation de fait.		
	Superficie concernée 0,5 ha		
	Avant		Après
Assainissement collectif	0 EH		8 EH
Assainissement autonome	8 EH		0 EH
Assainissement transitoire	0 EH		0 EH
	Charge totale à terme		8 EH

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
25023/02		SART-MESSIRE-GUILLAUME		3.600 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	DG01R – Etat physico-chimique 2022 : Médiocre
Natura 2000 (rayon de 500 m)	BE31012 - Vallée de la Dyle de Wavre à Archennes
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	/

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

